Programme de formation détaillé

Pack déontologie et lutte contre la discrimination – SUPACKDL

Code produit : SUPACKDL

Domaine : Compliance, Immobilier

Tarif : 150 € HT

Niveau : Initiation

Modalité : E-learning

Durée : 4.00 heures

Public :

- Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de l'immobilier ou de la gestion de patrimoine, désireux de satisfaire à leur obligation de formation annuelle en immobilier au titre de la Loi Alur

Prérequis :

- Aucun

Objectif

- Décrypter le décret déontologie et les principes de la lutte contre la discrimination
- Comprendre le processus de la discrimination
- Connaitre les sanctions pénales et la façon dont sa responsabilité peut être engagée
- Connaitre les règles déontologiques, le fonctionnement des instances de contrôle et les risques de sanctions, ainsi que les principes applicables à la lutte contre la discrimination en matière de logement

Organisme de formation enregistré en Île-de-France sous le Numéro de déclaration d'activité 11757290175 (ne vaut pas agrément de l'État)

- Mettre en place les procédures et comportements adéquats pour éviter de discriminer

Programme de la formation

Partie 1 : Le Code de déontologie des professionnels de l'Immobilier

- Origine du Code et enjeux
- Professionnels concernés
- Le CNTGI, la loi Hoguet
- LCBFT Les enjeux
- La DGCCRF et la CNS
- Notions clés à destination des tiers
- Notions clés à destination des professionnels

Partie 2 : La lutte contre la Discrimination

- Introduction à la lutte contre la discrimination
- Cadre législatif et sanctions
- Les caractéristiques de la discrimination
- La discrimination dans l'accès au logement
- Comment éviter de discriminer ?

A l'issue de ce parcours de formation, le participant se verra délivrer une attestation de fin de formation.

Une assistance technique et pédagogique de l'apprenant est assurée tout au long de la formation via une adresse mail (formateur@af2a.com) permettant de contacter soit le service en charge des aspects techniques et logistiques, soit un formateur expert du domaine abordé, avec une réponse dans les 48 heures.

Moyens d'évaluation

- Questionnaire initial d'évaluation des besoins du stagiaire
- Évaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Évaluation de la satisfaction à chaud
- Évaluation de la satisfaction à froid

Méthodes pédagogiques

Organisme de formation enregistré en Île-de-France sous le Numéro de déclaration d'activité 11757290175 (ne vaut pas agrément de l'État)

- Formation dispensée dans le cadre d’un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l’apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d’accompagnement
- Documentation téléchargeable

Délais et modalités d’accès

- Accès au module de formation en ligne sur la plateforme d'apprentissage SumatrabyAF2A 24h après règlement
- Formation disponible 7jours/7, 24h/24 via une connexion Internet haut débit, pendant toute la durée de mise à disposition prévue

Organisme de formation enregistré en Île-de-France sous le Numéro de déclaration d'activité 11757290175 (ne vaut pas agrément de l’État)